

qu'il est encore homme, puisqu'il est père. Lui ravira-t-on cette seule joie au nom de l'économie politique? Lui fera-t-on comme le chasseur, qui arrache à la louve ses petits? La religion seule a le droit, non pas d'imposer, mais de demander à l'homme le sacrifice de la famille, parce que Dieu, qui seul donne cette vocation, rend à l'homme qui y consent un père, une mère, des frères, des sœurs, des filles et des fils.

La question n'est tout entière. Il est manifeste que, le crime mis de côté, la guerre, la servitude et tous les fléaux mis de côté, le genre humain reste avec une surabondance de vie dont on ne peut pas même se faire une idée, puisqu'il perd dans la débauche une immense quantité de cette vie, dont le surplus le gêne encore. Faut-il donc que l'économie sociale appelle à son secours le vice et le crime, et les déclare protecteurs-nés du genre humain, sa providence nécessaire, et le moyen normal de la réduction de son sang aux limites du possible et du vrai? Chose étonnante! la vie nous embarrasse, et si quelque pauvre fille, lassée du monde et méprisée de lui, porte sa virginité dans un cloître; si par son choix, par son goût, parce que Dieu lui a fait un cœur capable de vivre de lui seul, elle va cacher dans le travail et l'obéissance volontaires la fleur de sa jeunesse, comme la colombe prend ses petits sous son aile et s'envole dans les bois, il se trouvera une opinion assez dénaturée pour taxer d'hérésie politique, de confiscation d'une tête au détriment de la société, cette fuite d'une pauvre fille qui n'a rien, qui ne demande rien aux hommes que de demeurer chaste et de gagner son pain dans une communauté de cœurs pareils au sien. La vie nous embarrasse; on voudrait en régler l'essor, on souffre qu'elle se perde dans la débauche, on la jette au vent par le crime: mais la concentrer sur la chasteté, la condenser dans la force de la vertu, pour qu'elle s'écoule sur le monde par des canaux réguliers, pleins et mesurés, c'est là l'impardonnable prétention d'une doctrine qui envahit tout. On veut le résultat matériel de la chasteté, parce qu'il est nécessaire à la rotation de la machine sociale, mais on ne veut pas de la vertu, parce que la vertu vient de Dieu, parce qu'elle est le signe de Dieu et que le monde met au premier rang de ses besoins que Dieu ne soit pas trop clair.

Je me résume enfin, et je conclus: La chasteté est une vertu nécessaire au mouvement général du monde, qui ne peut en remplacer l'effet, pour la distribution de la vie, que par la misère, la servitude, le crime et l'immoralité. Retirez toutes ces causes, qui maintiennent tant bien que mal un certain niveau dans le développement de la population; retirez-les par la pensée, pour établir ensuite à leur place un cours bon et honnête des choses, et vous arriverez à cette conclusion, que le tiers du monde est appelé à la continence absolue, et les deux autres tiers à la continence modérée. C'est la loi. Tôt ou tard, Messieurs, la chasteté reprendra sa place au milieu du monde; elle y ressaisira ses droits: on redressera, on honorera ses autels; on reconnaîtra qu'on ne peut pas vivre en son absence, et ces paroles que je prononce aujourd'hui peut-être y contribueront. Magistrats, législateurs, écrivains, quoique vous deveniez un jour sur la scène ébranlée du monde, l'occasion se présentera de servir la cause du genre humain en servant la cause de la chasteté volontaire et dévouée. Vous serez fidèles, Messieurs, vous répudierez l'hérésie du seizième et du dix-huitième siècle; comme Gélou, dans un traité fameux, vous stipulerez pour l'humanité, non pas en abaisissant, mais en rétablissant le libre sacrifice du sang.

La chasteté est une vertu nécessaire à l'humanité; je pars de ce fait. Or, l'humanité ne possède pas cette vertu; elle l'a foulée aux pieds jusqu'à l'avènement de Jésus-Christ, et toutes les fois qu'elle a voulu toucher à l'œuvre du Christ par le mahométisme, le protestantisme ou le rationalisme, elle n'a réussi qu'à détruire plus ou moins la chasteté, et même à renouveler les spectacles honteux des mœurs du paganisme. Que s'ensuit-il? Il s'ensuit, Messieurs, que l'homme n'est pas dans son état vrai, dans son état naturel; car rien de nécessaire ne saurait manquer à un être qui est dans la vérité de sa nature. Si l'homme n'est pas dans la vérité de sa nature, il en est tombé; car, s'il n'en était pas tombé, il serait né hors de la vérité de la nature, hors de sa nature même, ce qui n'a pas de sens. L'homme est donc à l'état de déchéance, comme la doctrine catholique le lui enseigne en effet, et rien ne saurait mieux lui en donner la démonstration que ce qu'il éprouve chaque jour de ce côté avili et tyrannique de son être.

Mais de plus, et c'est ma seconde conclusion, puisque la doctrine catholique restitue à l'homme la chasteté, non seulement relative mais absolue, il s'ensuit que la doctrine catholique est réparatrice de l'humanité déchuë, et réparatrice par une force surhumaine; car si c'était en vertu d'une force humaine qu'elle eût cette efficacité, elle ne serait pas seule à l'avoir. Ce qui est humain est du domaine de l'homme. Pourquoi l'homme, par aucune autre doctrine, n'obtiendrait-il le même résultat? Ce n'est pas seulement la doctrine catholique qui dit à l'homme d'être chaste; toutes les doctrines spiritualistes, et elles sont en grand nombre, lui donnent le même ordre et le même conseil. Pourquoi la doctrine catholique ajoute-t-elle seule à sa parole une efficacité, une action transformatrice, qui ne se passe pas seulement dans la région de l'âme, mais qui atteint le sens le plus rebelle de tous, et lui fait subir une obéissance qu'il repousse en l'acceptant? Quelque chose qui n'est pas de l'homme est évidemment au fond de cette doctrine unique dans ses effets, et ce quelque chose qui n'est pas de l'homme, je ne lui connais qu'un nom: Dieu!

SUR LA DOUCEUR ET LA POLITESSE.

On écrit à la *Revue Canadienne*:

«Heureux ceux qui sont doux, car ils possèdent la terre,» a dit Celui qui

prêchait si bien par l'exemple. Quelle morale admirable ne renferme pas ce beau discours connu sous le nom de « Sermon sur la Montagne »! Elle était grande, la foule à laquelle s'adressait le Sauveur, sur les hauteurs dans le voisinage de Capharnaüm, et il semblerait, si l'on pouvait supposer qu'il y eût des degrés dans le bien que pratiquait Jésus, il semblerait qu'il avait choisi cette occasion pour enseigner aux hommes ce qu'il y avait de plus sublime, comme de plus utile dans la pratique. Nous disons, *utile dans la pratique* et en effet, indépendamment du devoir de l'homme envers son créateur, qu'il remplit en pratiquant la douceur qui est une vertu, et une vertu spécialement et singulièrement pratiquée par Celui qui la recommandait, qu'y a-t-il de plus utile à chacun que de cultiver un heureux naturel, s'il l'a en partage, ou de réprimer les mouvemens d'une humeur incommode et désagréable, s'il y est sujet! L'homme doux a l'avantage d'imiter un modèle qui était la perfection même, il a celui de se pouvoir ménager les bonnes grâces de ses semblables pour opérer le bien par lui-même, ou par leur entremise, avec beaucoup plus de facilité qu'il ne le pourrait faire autrement. Il est estimé, aimé, recherché, il est en paix avec lui-même! C'est donc bien dit, que ceux qui sont doux « posséderont la terre. » Quel avantage d'ailleurs, pour des parens que de pratiquer cette aimable vertu! Quelle influence elle peut exercer sur le caractère d'une famille croissante! Les suites en seront bien importantes pour le bonheur individuel de chaque membre de la famille.

La douceur et la politesse doivent toujours être vues en même compagnie. Par politesse, nous n'entendons pas ces observances étudiées de certaines règles d'étiquette, qui varient aussi souvent que le caprice de ceux qui les imposent, en invente de nouvelles, pratiques souvent aussi vaines et ridicules, qu'elles répugnent à la dignité de l'homme de bon sens, mais nous entendons, par politesse, le respect pratique que l'on doit avoir pour les droits, les privilèges, les opinions et souvent même, les préjugés des autres.

Nous sommes faits pour vivre dans un état de société, et non pas dans l'état de nature; il faut donc pour répondre aux desseins de la Providence, se guider d'après un principe qui mette ces droits, ces privilèges, ces opinions, ces préjugés même, sur un bien de parfaite égalité entre tous les hommes; c'est tout simplement une manière d'accomplir le grand précepte d'où ressort essentiellement la doctrine des devoirs. Monerif, lecteur de la Reine Marie Leekzinska épouse de Louis XV, et l'un des quarante de l'Académie française, mort en 1770, définit la politesse, « l'oubli constant de soi, pour ne s'occuper que des autres ». (Mémoires de Mme. Campan, 3 vol. p. 260 des Lettres.)

Nous ne nous arrêterons pas à relever les charmes de la politesse: un cœur bien né en sait trop bien le prix intrinsèque, et l'influence bénigne. Quant à ceux qui ne pratiquent pas cette vertu, ou qui paraissent ne la pas apprécier, nous ne voyons pas de moyens plus efficaces d'agir sur eux, que de les traiter avec douceur et politesse. C'est la mise en action de cette belle maxime « heureux ceux qui sont doux, car ils possèdent la terre » qui a fait accomplir aux missionnaires des choses si extraordinaires auprès des peuples les plus barbares. Dans nos jours, elle procure des avantages inappréciables tant dans la société civilisée, que chez les peuples sauvages, elle répand des charmes sur tout ce qui est entrepris sous ses auspices, et après avoir aplani les plus grandes difficultés ici bas, elle doit assurément mériter à ceux qui agissent sous son influence, une récompense digne de Celui qui y a attaché tant de prix.

La définition que donne de la politesse M. de Monerif n'est pas suspecte, il était, comme on le sait, un des esprits les plus profonds des temps modernes, et vivait dans une grande Cour. Si l'on veut la chose habillée autrement, nous ne pouvons mieux faire que de reproduire ce qu'en disait le vertueux curé de Prévillé à Eliza sa nièce, dans une de ces lettres admirables que l'on trouve au 3me. vol. de l'ouvrage cité plus haut, Lettre XXXII. p. 261.

« On peut distinguer, (dit-il), deux sortes de politesse: l'une consiste dans la seule connaissance d'une foule d'usages qu'une femme aigre et désobligeante peut souvent exercer avec scrupule, sans avoir pourtant trouvé l'art de plaire; c'est une politesse d'étiquette, que dans ma retraite, je puis avoir oubliée, et que vous apprenez bientôt en observant ce qui se passe autour de vous; l'autre ne s'enseigne point, elle est de tous les temps et de tous les pays, et ce qu'elle emprunte de l'un et de l'autre est si peu essentiel, qu'elle se fait sentir à travers le style le plus ancien et les coutumes les plus étrangères. Bientôt qu'elle ait besoin d'être développée par l'usage, elle part de l'âme, elle tire son charme le plus grand d'un sourire ou d'un regard, elle est la politesse du cœur, et, je puis vous le dire, cette précieuse qualité qui répand la joie autour de nous, et qui attire la bienveillance et l'amitié, vous la possédiez dès votre enfance et vous l'exerciez comme par instinct, envers vos jeunes compagnes. »

Nous livrons et nos propres observations, et ce qui précède, aux réflexions du public, persuadé qu'on les accueillera avec bienveillance. M.

Montréal, janvier 1845.

Voici les *bills* que le gouverneur général, au nom de Sa Majesté, sanctionna samedi dernier; nous en empruntons la traduction à la *Minerve*.

Acte pour empêcher de trotter sur les ponts dans le Haut-Canada.
Acte pour rappeler certaine ordonnance et pour permettre aux notaires de servir comme greffiers des cours de circuits et dans les cours des commissaires dans le Bas-Canada.

Acte pour amender un acte passé dans les 40. et 50 de S. M. intitulé: